

Les décisions

- Approbation du compte-rendu du CEVU du 12 octobre 2000
- Nouvelles habilitations pour la rentrée 2001

Approbation du compte-rendu du 12 octobre 2000

Le président M. KABILA, ouvre la séance à 14 h 10, fait part des personnes excusées et de celles qui ont reçu pouvoir, puis invite les conseillers à procéder à l'approbation du compte-rendu de la réunion du 12 octobre dernier.

M. VANDEWALLE signale une faute de transcription dans son nom et en demande la correction.

M. HERBIN commente les propositions de modifications apportées aux articles 3, 8, 16, 17 et 21 du règlement des examens FLLASH et en conteste le bien fondé.

Il est pris acte de ces interventions.

Mis au vote le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Nouvelles habilitations

Le président informe les conseillers sur la présentation générale du tableau des habilitations pour l'année 2001. L'ordre choisi est le même que celui du 9 décembre 1999 ; à ce sujet il fait remarquer que l'ordre importe peu, semble-t-il, pour le Ministère, le choix s'étant porté sur le 5ème lors de la dernière proposition. Le Conseil examinera donc successivement :

- Les quatre licences professionnelles présentées en 1999/2000.
- La nouvelle proposition de licence professionnelle 2000/2001.
- Deux transformations de diplôme.
- Une formation inscrite au contrat quadriennal 1998/2001.
- Et une nouvelle demande de DESS.

LES QUATRE LICENCES PROFESSIONNELLES PRESENTEES EN 1999/2000

La licence professionnelle : Système de sécurité et télésurveillance présentée par l'ISTV, Monsieur GRYBA, porteur du projet prend la parole.

Cette licence formera des spécialistes en système de sécurité et de télésurveillance ; elle vient conforter et compléter les formations scientifiques et techniques de 2^{ème} cycle déjà existantes à l'ISTV. Elle sera proposée en formation initiale pour 30 étudiants et en formation continue pour 15, les enseignements seront organisés en 6 Unités d'Enseignement.

Le contrôle des connaissances n'a pas été changé depuis l'an dernier. Des industriels internationaux soutiennent ce projet ainsi que le groupement des professionnels des matériels de sécurité et le groupement des professionnels de la sécurité électronique, les métiers sur lesquels s'ouvre cette licence sont nombreux : distributeur-installateur, responsable technique, chef de produit, chargé d'affaire etc... Enfin il est à noter que cette formation n'existe pas en Université, sauf à Paris en ce qui concerne la télésurveillance médicale.

Il est rappelé que le Ministère souhaite que l'accent soit mis sur les métiers possibles. En outre si les entreprises partenaires sont internationales il faut le mettre en exergue.

Ce projet reçoit un vote favorable à l'unanimité.

La licence professionnelle : Conduite de projets industriels présentée par l'IUT
Monsieur DRAZETIC, porteur du projet prend la parole.

Cet enseignement propose de former des diplômés bac+2 aux méthodes de développement et d'industrialisation d'un produit, de former des responsables techniques de l'industrie capables de gérer des process et de conduire des équipes de production, d'études ou de maintenance, ainsi que de consolider des compétences professionnelles à travers la conduite de projets industriels.

Les métiers visés sont nombreux : Chef de projet, chargé d'études, responsable projet, designer industriel, responsable méthodes, responsable maintenance, responsable travaux neufs, responsable de production, responsable essais...

Cette formation a été élaborée avec de nombreuses entreprises de la région à caractère régional, national et international. Elle comprend deux options : Industrialisation de nouveaux produits et maintenance intégrée. Le public accueilli relèvera à la fois de la formation initiale et de la formation continue. Une demande d'ouverture à un groupe d'apprentis sera déposée.

Cette formation est structurée en 5 unités d'enseignement et deux unités de stage, elle accueillera 50 étudiants en formation initiale.

Ce projet reçoit un vote favorable à l'unanimité.

La licence professionnelle : Logistique du Commerce International Agroalimentaire présentée par la FLLASH, Monsieur HERBIN, en l'absence de Monsieur GOUAZE, porteur du projet, prend la parole :

Ce projet est présenté par deux composantes associées : la FLLASH et l'ISTV/IUP Génie des systèmes agro-industriels. La formation aura lieu à CAMBRAI. Cette licence formera en un an des spécialistes à l'importation-exportation de produits agricoles et de produits transformés à l'agroalimentaire. Ils seront capables d'appréhender et de résoudre les problèmes se posant en matière de logistique import/export. Et seront préparés théoriquement et pratiquement à l'achat-vente.

Ce projet est l'émanation d'un cursus de formation continue BAC+3 le DUMEX expérimentée depuis une dizaine d'années par la F.C.E.P. de l'Université de Lille 3 et le CEPPE de l'UVHC. Cette licence bénéficiera des relations internationales mises en œuvre et développées par le département LEA. Elle se fera en partenariat avec les milieux professionnels et d'autres établissements de formation.

Les effectifs prévus suivent une progression de 25 à 40 à l'horizon 2004, en formation initiale et de 5 à 10 en formation continue. Les enseignements sont prévus en 6 UE, UE 6 correspond à un stage de 16 semaines, en agro-alimentaire, dans le domaine du commerce international.

Ce projet reçoit un vote favorable à l'unanimité.

La licence professionnelle : Collaborateur des Activités Internationales, présentée par l'IUT Monsieur SYSSAU porteur du projet prend la parole.

Le projet répond à des besoins locaux. Il n'existe pas localement de formation professionnelle de ce type et de ce niveau.

Cette formation d'une durée d'un an débouchera sur un emploi de responsabilité en management opérationnel. Le but est de spécialiser des gestionnaires de l'entreprise généraliste. La formation permet d'accéder à des responsabilités d'animation et de direction dans les domaines des échanges internationaux. Elle vise à former la personne ressource pour les activités internationales.

Le public visé est d'abord celui de la formation continue. La licence est proposée en formation initiale en alternance (apprentissage).

Les enseignements sont structurés en 4 UE, l'UE 3 est un projet tutoré de 130 heures, l'UE 4 un stage de 12 semaines.

Ce projet reçoit un vote favorable à l'unanimité

LA NOUVELLE PROPOSITION DE LICENCE PROFESSIONNELLE 2000/2001

La licence professionnelle : Commercialisation d'Equipements et de Services Industriels, présentée par l'IUT, Monsieur DEREMETZ porteur du projet prend la parole.

Le projet apporte à des étudiants disposant de pré-requis scientifiques et/ou techniques au niveau bac+2, les outils nécessaires à la commercialisation de biens et/ou de services industriels.

Les emplois visés : des technico-commerciaux capables de faire une proposition technique adaptée aux besoins des entreprises clientes et d'en assurer le suivi. Cette formation s'appuie sur une expérience de 25 ans acquise par le DU FSTC.

Le public visé en formation initiale : les étudiants issus de DUT-BTS-DEUG, en formation continue des techniciens salariés souhaitant évoluer dans des fonctions commerciales.

Cette formation a de nombreux partenariats tant dans le système éducatif que dans les milieux professionnels. Les parcours de formations sont adaptés au public, les enseignements sont structurés en 7 UE, l'UE 6 est un projet tutoré, l'UE 7 un stage en entreprise de 16 semaines.

Ce projet reçoit un vote favorable à l'unanimité.

LES DEUX TRANSFORMATIONS DE DIPLOMES

La création d'une nouvelle langue dans la licence LEA, Monsieur GOUAZE, porteur du projet prend la parole.

Il s'agit d'ajouter à la liste des langues enseignées, le français langue étrangère destiné à renforcer l'accueil des étudiants étrangers ayant un niveau validé de 1^{er} cycle universitaire obtenu dans leur pays d'origine. L'Université de Valenciennes est la seule à déposer cette demande qui viserait, dans la première année une douzaine d'étudiants. Cet enseignement de 163 heures vient compléter les enseignements dispensés en langues dans la licence LEA.

Ce projet reçoit un vote favorable à l'unanimité.

L'IUP Ingénierie Mécanique et Matériaux, Monsieur LOCHEGNIES, porteur du projet prend la parole.

Ce projet concerne la transformation au sein de l'ISTV, de la filière mécanique et la filière matériaux en un Institut Universitaire Professionnalisé en Ingénierie Mécanique et Matériaux.

Proposition d'une troisième option pour la rentrée 2002 : Ingénierie Automobile et Transports Terrestres.

Avec l'IUP, l'ISTV souhaite renforcer son offre de formations professionnelles. L'ambition est d'offrir aux publics étudiant et professionnel une offre de formation personnalisable, tant sur le plan des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

Au niveau de l'Université de Valenciennes, ce projet doit permettre également de renforcer le site de Valenciennes mais également, sur son pôle Maubeuge, son offre de formation initiale, continue et continuée ; cette perspective s'intègre parfaitement dans le cadre du projet « Allègre », pour lequel l'UVHC a été lauréate.

Ce projet reçoit un vote favorable à l'unanimité.

LA FORMATION INSCRITE AU CONTRAT QUADRIENNAL 1998/2001

La maîtrise de physique appliquée, Monsieur OURAK, porteur du projet prend la parole.

Cette formation sera ouverte sur plusieurs champs d'application de la physique. Au terme de la formation, l'étudiant disposera de plusieurs centres de compétences : Acoustique, Electronique, Automatique, Systèmes d'Instrumentation et chaînes de Mesures, Micro-informatique industrielle,...

Cette formation s'adresse aux étudiants titulaires d'une Licence de Physique et Applications, d'une Licence de Sciences Physiques, ou d'autres licences et équivalences.

La durée des études sera d'une année répartie en deux périodes.

Cette formation permettra :

- d'intégrer directement la vie professionnelle,
- de poursuivre des études de 3^{ème} cycle (DESS, DEA)
- d'intégrer une Ecole d'Ingénieur,
- de préparer des concours : CAPES, CAPET, Agrégation, Fonction publique.

Ce projet reçoit un vote favorable à l'unanimité.

LA NOUVELLE DEMANDE DE DESS

DESS Génie Electrique et Informatique Industrielle, Monsieur ASSAAD, porteur du projet prend la parole.

L'ISTV propose actuellement des formations de 3^{ème} cycle dans les secteurs de la mécanique, de la communication homme-machine, de l'informatique, de l'audiovisuel, du traitement de signal et de l'aide à la décision. Le DESS Génie Electrique et Informatique Industrielle vient compléter et couvrir des domaines d'activités complémentaires à ces différentes formations.

Cette formation a pour but de former des cadres d'entreprise des secteurs de recherche et développement et de production. Elle comprend un tronc commun et deux options : la mention télécommunication et la mention automatisation intégrée.

La formation est ouverte à un public issu de maîtrise EEA ou telecom, et aux étudiants provenant d'un IUP. En formation continue, les candidats doivent justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans. De plus une validation des acquis sera proposée.

Les partenariats professionnels de ce projet sont nombreux tant régionaux que nationaux et internationaux.

Les enseignements ont une durée de 580 heures complétés par un stage industriel de quatre mois au minimum.

Ce projet reçoit un vote favorable à l'unanimité.

Questions diverses

L'examen des nouvelles habilitations étant terminé, le Président propose aux conseillers de passer aux questions diverses.

Anne-Pascale MAQUINGHEN demande que l'Université fasse respecter la loi anti-tabac. Tous les conseillers sont bien d'accord avec ce point de vue ; cependant, pour appliquer toute la loi, il faut aussi prévoir des « coins fumeurs », il est donc nécessaire de creuser cette question ultérieurement.

M. VANDEWALLE intervient au sujet d'un Zinzin qui se serait déroulé avec plusieurs incidents ayant un certain degré de gravité. M. BRYGO organisateur de cette manifestation apporte des précisions de nature à calmer les esprits, qui sont d'ailleurs reprises par M. BLAISE où s'est déroulé le Zinzin. En conclusion il apparaît que toutes les informations doivent être vérifiées avant d'être colportées et que la prudence et la discrétion sont toujours recommandées dans ces situations.

M. HERBIN regrette que les modules culturels proposés par Madame LANNOY n'aient pas trouvé un écho à la mesure de leur qualité. Il est décidé de faire autour de ces conférences une publicité plus active.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 40.

Etaient présents :

Personnalité extérieure : M. Richez

Collège A : Mme Leriche,
MM. Herbin, Herreras, Thomas

Collège B : Mmes Maquinghen-Godillon, Sadaune,
MM. Blaise, Demory, Waxin

Collège IATOSS : Mme Feutry,
M. Rufin

Collège des usagers : M. Brygo, Vandewalle

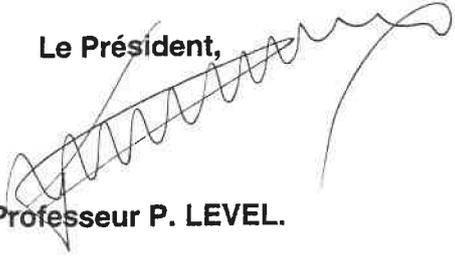
Membres de Droit : M. Darras

Invités : Mmes Chaara, Flament, Minisini, Schrevel,
MM. Bassinet, Dewally, Kabila, Lohegnies, Moraux,
Tugores

Ont donné pouvoir : M. Bernard à Mme Feutry
MM. Delcourt et Mullot à M. Vandewalle
M. Ourak à Mme Leriche
MM. Seguy à M. Richez
M. Tahon à M. Thomas
M. Taleb à M. Waxin

Excusés : Mlle Croy, MM. Bernard, Delcourt, Demilly, Gaudier,
Kaczmarek, Mullot, Ourak, Ravalard, Seguy, Tahon,
Taleb, Zerigui

Le Président,


Professeur P. LEVEL.